

Version latine. Un triomphe

Numéro d'inventaire : 2020.22.749

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1915 (entre) / 1916 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier vergé

Description : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire, crayon de bois. Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 30,2 cm ; largeur : 19,3 cm

Notes : Version notée. "Vive la France en haut de la feuille et plusieurs signes de sténographie et chiffres au crayon.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Latin

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 1 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790
<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Dole

Albert Cross

J. H. J.
L. S. S.

α. m.

Dir. de France

Session latine -

Un triomphe.

Deja les neiges avoient tout recouvert, et l'on ne
pouvait vivre hors des maisons. C'est pourquoi le
consul emmena l'armée hors du Samnium. Lorsqu'
il arriva à Rome, on lui donna un triomphe, tout
le monde en étant d'accord. Il triompha ^{pendant sa marche} en magnif.
triomphe inusité, d'après l'habitude de ces temps-là.
On passa, on transporta les fantassins et les cavaliers
remarquables par leur valeur: on remarquait beaucoup
de couronnes, cicques, valvaires et murales. On visita
les dépouilles des Samnites: et on reunit avec élégance, et
beauté les dépouilles ^{de son père} paternelles que l'on savait l'orne-
ment fréquents des lieux publics..... Tout l'airain et
l'argent furent changés en trésor public. On ne donna
rien du butin aux soldats. Et le haine du peuple
~~se~~ s'accrut, pour cela même, que le tribut servit
à la solde des soldats.

